



# LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

+

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 mars 2014

Personnes présentes : 44

dont Mme Christine Jeanneret, présidente de la commission sociale de la commune de Choulex

Personnes excusées : 43

dont Mme Elisabeth Gabus-Thorens, conseillère administrative de la mairie de Confignon et M. Philippe Chillier, maire de Bernex

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et remercié la paroisse de St-Martin pour son accueil gratuit dans ses locaux, elle demande une minute de silence en mémoire de nos membres décédés Mmes Barbara Hilke, Eliane Corthay, Béatrice Gisiger, Patricia Richon, Jocelyne Gonel, Hilda Cathomen, MM. Wisler Frédéric et Jean-Paul Matti, Nous incluons une pensée pour M. Jérôme Bender, notre ancien webmaster, sérieusement handicapé depuis son accident de moto survenu en septembre 2014.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 6 mars 2014 est accepté à l'unanimité.

Romaine FARAH présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2014** (voir document annexé), illustré par les photos correspondantes.

**COMPTES** : Marie-Christine DUC commente les comptes (voir document annexé). Résumé :

### COMPTE DES RESULTATS

#### Charges :

Les charges pour le centre professionnel Ceprolu ont diminué du fait qu'il n'y a plus de loyer à payer. Les dépenses pour les cantines ont beaucoup diminué du fait que nous ne soutenons plus que celle de Bétsaléel à Cité Soleil.

Etant donné la situation difficile à laquelle nous faisons face avec le directeur de l'école Frères Bruno, nous n'avons pas pu avancer dans les travaux de construction. Les dépenses enregistrées concernent la construction des 3 abris provisoires et les démarches entreprises pour obtenir la démolition du bâtiment.

Frais administratifs et de gestion : Les frais pour les versements au guichet de la Poste sont stables. Les CHF 100.- de différence entre 2013 et 2014 correspondent au prix que nous a facturé Postfinance pour l'impression de 1'000 bulletins de versement supplémentaires. Postfinance nous offre 1'000 bulletins de versement par an et nous facture les suivants. Nous encourageons vivement les gens à privilégier les virements dans la mesure du possible.

Les frais Unibank ont augmenté du fait que des taxes sont prélevées depuis janvier 2014 sur tous les transferts effectués depuis la Suisse et sur tous les transferts effectués en Haïti de notre compte en dollars sur notre compte en gourdes. Ces taxes sont fixes, elles ne dépendent pas du montant transféré. Par ailleurs, durant environ 2 mois, Unibank a limité les montants pour les transferts entre le dollar et la gourde. Nadia a ainsi dû multiplier les transferts et, conséquemment, les frais ont eux aussi été multipliés !

#### Recettes :

Dons et subventions : 2014 a été une année exceptionnelle ; nous avons en effet reçu 3 dons très importants pour un montant total de CHF 328'000.- comme mentionné dans le rapport d'activité. Mentionnons encore un don important de CHF 18'000.-. Si nous mettons de côté ces 4 dons

exceptionnels, les dons de particuliers se montent à environ CHF 90'000.-. Nous constatons que les dons de particuliers faits en 2014 sont inférieurs d'un peu plus de CHF 14'000.- à ceux faits en 2013. Un grand merci à tous nos donateurs.

Le montant total des subventions reçues en 2014 a plus que doublé par rapport aux subventions reçues en 2013, grâce aux CHF 30'000.- de la commune de Meyrin pour la construction du Ceprolu ! Nous remercions les communes de Bernex, Bellevue, Choulex, Collonge-Bellerive, Meyrin, Onex et Plan-les-Ouates pour leur soutien fortement apprécié. Merci également au canton de Genève par le biais de son Bureau de la Solidarité Internationale, l'Association Saint Martin, l'Institut Robin des Bois, les Services Industriels de Genève, les Fondations Charles Haimoff, Gertrude Hirzel et Coromandel, ainsi que les diverses autres institutions pour leur générosité et confiance.

Recettes diverses : Avec les recettes de nos activités, nous pouvons couvrir les frais administratifs et de gestion afin que chaque don de nos membres aille à 100 % aux projets en Haïti.

Nous réalisons un gain très important sur la différence de change, principalement entre le CHF et le USD. A fin 2013, 1 USD valait 0,89 CHF. A fin 2014, 1 USD valait 0,99 CHF. Cette différence est conséquente lorsque les sommes en jeu sont importantes.

#### BILAN

Actifs : Banques : Nous avons ouvert un compte auprès de la Caisse populaire Ste Anne pour la constitution d'un fonds de solidarité qui a été expliqué dans le rapport d'activité. Seront versés dans ce compte/fonds de solidarité les cotisations des nouveaux boursiers ainsi que les retenues faites sur l'aide alimentaire.

Débiteurs : Marie Cédilia et Pascal sont "victimes" de la variation du taux de change entre le USD et le CHF. Alors que la dette de Marie Cédilia est inchangée depuis fin décembre 2013, USD 4'572.-, sa dette, estimée en CHF, a virtuellement augmenté ! Quant à Pascal, il a effectué un remboursement de USD 914.- .

Béatrice remercie chaleureusement Marie-Christine pour tout le temps investi lors de cette première année de son mandat.

**RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES** : Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation. En l'absence de ces deux personnes, retenues ailleurs, Marc-Antoine Fournier lit le rapport.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

**DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE** : tous les membres du comité se représentent. Béatrice MULLER, Josée GRAND, Marie-Christine DUC-ETTER, Romaine FARAH, Jean-Jacques MOACHON, Marc-Antoine FOURNIER et Urs RODEL sont élus à l'unanimité.

**ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES** : Tomaso SOLARI et Giovanna BIANCHI-LE HENANF se représentent, Nicole Borboën reste suppléante. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

**DIVERS** : Béatrice nous lit un message poignant émanant d'un de nos boursiers et témoignant de la difficulté à vivre à Cité Soleil. Puis elle présente Mme Diane TSCHANZ, notre nouveau webmaster, qui a repris le flambeau au pied levé après l'accident de M. Jérôme Bender.

Béatrice signale que, bien que ce soit souvent son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée qui donne des coups de main fort appréciables avec les différentes tâches. Elle les remercie nommément, leur offrant une petite récompense... et en reçoit une en retour de la part du comité.

L'assemblée est priée de faire de la publicité pour le Festival du 22 mars et le Marché de printemps à Vernier du 9 mai où Lumière pour Haïti sera présente avec un stand et recevra une partie du bénéfice.

La partie officielle de l'Assemblée générale se termine à 20h30 et est suivie d'une projection de photos prises en Haïti en novembre 2014.

Après le verre de l'amitié, 37 personnes se retrouvent autour des tables pour déguster une délicieuse paella préparée et en grande partie offerte par Véronique et Jean-Marc Beffa. Merci à eux, ainsi qu'au vigneron Yves BATARDON pour une partie du vin, à Romaine pour la décoration florale et à Marc-Antoine pour l'apéritif.

Béatrice Muller